

INFOS TRAVAUX

Mai 2026

Réhabilitation de l'antenne intercommunale d'assainissement des eaux usées dite de la « rue de Versailles » Rue de Charles de Gaulle à Orsay

Madame, Monsieur,

La commune d'Orsay, membre du SIAHVY, a transféré au syndicat, le réseau des eaux usées des rues Charles de Gaulle et de Versailles, en raison de son caractère intercommunal et afin d'en garantir une gestion optimale et continue.

Les inspections télévisées réalisées par le SIAHVY ont révélé une importante vétusté des ouvrages d'assainissement implantés rue Charles de Gaulle, entre l'intersection avec l'avenue de Lattre de Tassigny et la rue Racine. Des travaux de réhabilitation doivent donc être entrepris.

L'entreprise exécutante des travaux est SOGEA.

Le démarrage des travaux est prévu le lundi 18 mai 2026. La durée prévisionnelle du chantier est de 5 mois.

Aménagement de circulation

La réalisation des travaux nécessitera la mise en place d'aménagements de circulation.

Pendant les horaires de chantier (de 8h15 à 17h00 du lundi au vendredi) :

- La rue sera totalement barrée à la circulation entre 8h15 et 17h00,
- Le stationnement sera interdit sur l'espace public,
- Les usagers auront accès à leur domicile et aux commerces à pied,
- Des déviations de circulation seront mises en place pour les véhicules (principalement via la RN118).

En dehors des horaires de chantier (en semaine de 17h00 à 8h15 et le week-end) :

- La circulation sera ouverte uniquement aux riverains,
- La rue restera barrée au droit des travaux en cours : impossibilité d'emprunter la rue Charles de Gaulle sur tout son linéaire. L'accès aux propriétés s'effectuera donc par le nord ou le sud de la rue Charles de Gaulle en fonction de l'avancement du chantier.

Phasage du chantier

Sauf aléas techniques, le phasage du chantier est envisagé comme suit :

Phase 1	Sondages ponctuels et rabotage de la rue Charles de Gaulle.
Phase 2	Réhabilitation du collecteur d'assainissement en tranchée ouverte entre la rue Etienne Bauer et la ruelle des Saules.
Phase 3	Réhabilitation du collecteur d'assainissement en tranchée ouverte entre la ruelle des Saules et la rue Racine

Phase 4	Réhabilitation du collecteur d'assainissement en tranchée ouverte entre la ruelle des Saules et la rue Racine. Réhabilitation des branchements en tranchée ouverte entre la rue Etienne Bauer et la ruelle des Saules.
Phase 5	Réhabilitation des branchements en tranchée ouverte entre la ruelle des Saules et la rue Racine.
Phase 6	Réhabilitation des branchements en tranchée ouverte entre l'avenue de Lattre de Tassigny et la rue Etienne Bauer.
Phase 7	Réfection de voirie sur la rue Charles de Gaulle, entre l'avenue de Lattre de Tassigny et la rue Racine.

Le plan de phasage est disponible en page 3.

Ligne de bus

La fermeture de la rue Charles de Gaulle implique la mise en place de déviations pour les lignes de bus 4608 et 4609 via la RN118. L'arrêt de bus « Charles de Gaulle » sera reporté sur l'arrêt « Guy Moquet » et l'arrêt « Racine » sera supprimé. RATP Cap Saclay affichera très prochainement les fiches d'information voyageurs dans les arrêts concernés.

Maintien des services

Pendant les travaux, les services essentiels seront maintenus (accès pour les véhicules de secours, distribution du courrier, etc.). Concernant la collecte des déchets, les conteneurs seront à sortir les jours habituels de collecte. Pour les encombrants, il sera réalisé un ramassage par mois. Il conviendra de prendre RDV avec SIOM (01 83 63 50 03) qui vous communiquera la date retenue.

Mesures d'accompagnement

Pour limiter les nuisances, la Ville et le SIAHVY déploient conjointement plusieurs dispositifs dont :

- une signalétique adaptée,
- un cheminement piéton maintenu pendant toute la durée des travaux,
- une mobilisation de la police municipale,
- la mise en gratuité des parkings à proximité pour les riverains et les commerçants (parking des Planches et parking de Corbeville, soit 178 places).

Informations relatives au chantier

Pour toute question ou demande particulière, vous pouvez contacter :


- SIAHVY - Maëlle BATAILLE : m.bataille@siahvy.fr
- SOGEA - Quentin MENAGE (Conducteur de travaux) : quentin.menage@vinci-construction.com
- SOGEA - Kevin PACOT (Chef de chantier) : kevin.pacot@vinci-construction.com
- Ville d'Orsay : proximite.ville@mairie-orsay.fr


Pour recevoir les informations relatives à l'avancement du chantier, nous vous invitons à compléter le formulaire accessible depuis le QR Code ci-contre.


Enfin, pour plus d'information sur le chantier, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de la ville d'Orsay, section travaux, où vous pourrez télécharger la présentation du SIAHVY faite lors de la réunion publique du 14 avril 2026.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée et nous vous remercions pour votre compréhension.

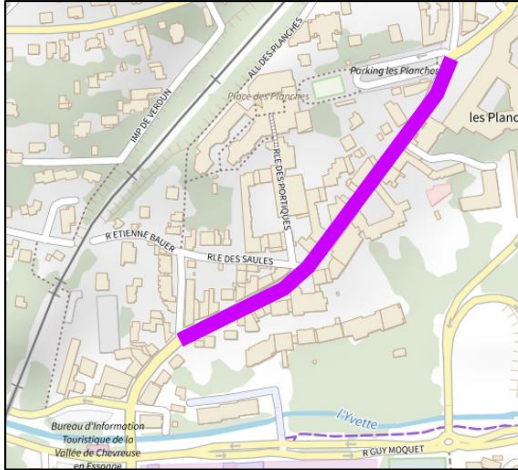




Le Président,

Michel BARRET

Le Maire,

Rémi DARMON


Phasage prévisionnel du chantier



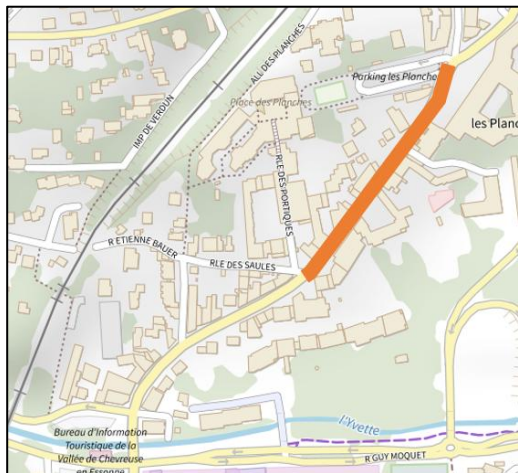
Phase 1

Sondages ponctuels et **rabotage** de la rue Charles de Gaulle.



Phase 2

Réhabilitation du **collecteur** d'assainissement en tranchée ouverte entre la rue Etienne Bauer et la ruelle des Saules.



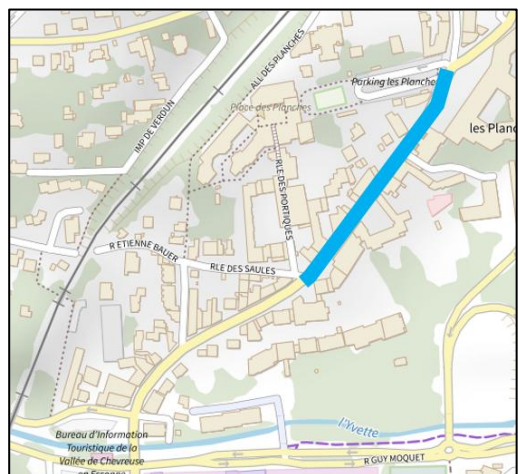
Phase 3

Réhabilitation du **collecteur** d'assainissement en tranchée ouverte entre la ruelle des Saules et la rue Racine



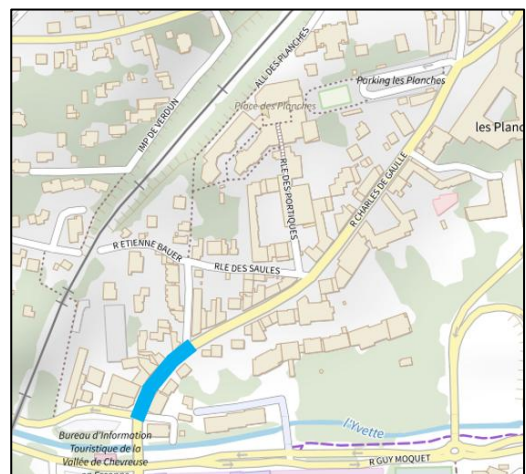
Phase 4

Réhabilitation du **collecteur** d'assainissement en tranchée ouverte entre la ruelle des Saules et la rue Racine.
Réhabilitation des **branchements** en tranchée ouverte entre la rue Etienne Bauer et la ruelle des Saules.



Phase 5

Réhabilitation des **branchements** en tranchée ouverte entre la ruelle des Saules et la rue Racine.



Phase 6

Réhabilitation des **branchements** en tranchée ouverte entre l'avenue de Lattre de Tassigny et la rue Etienne Bauer.

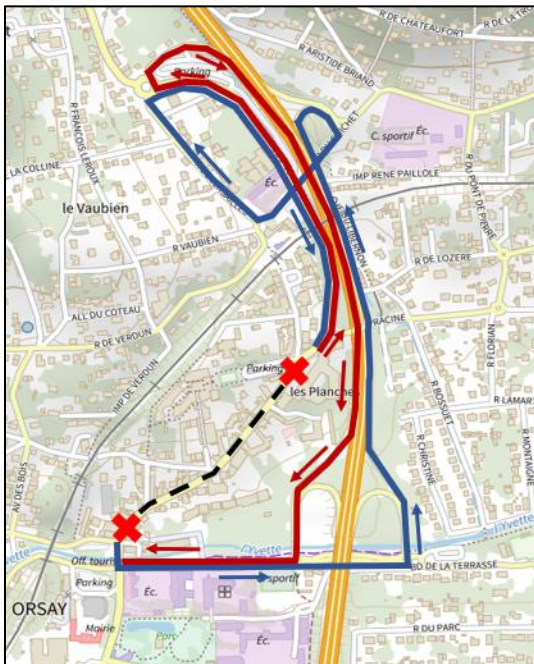
Phasage prévisionnel du chantier (suite)



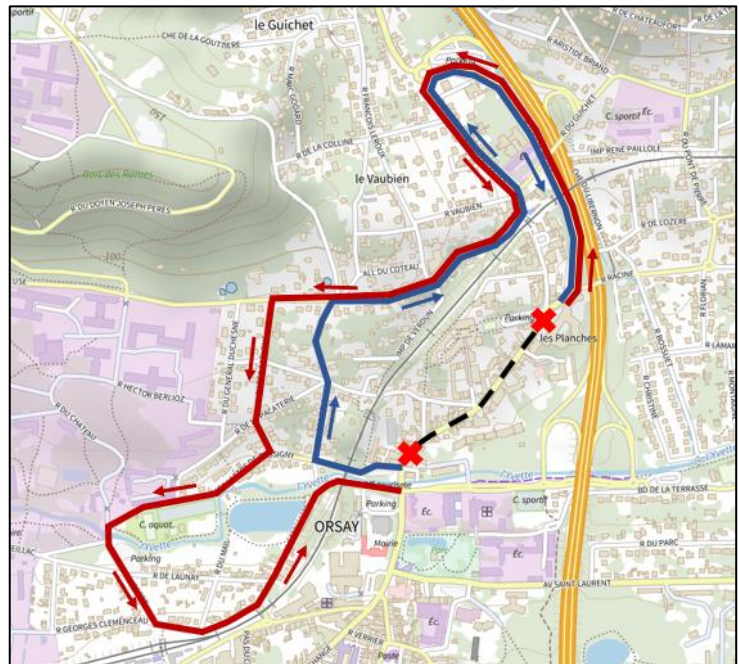
Phase 7

Réfection de voirie sur la rue Charles de Gaulle.

Déviations de circulation



Déviations véhicules légers et poids lourds



Déviations véhicules non autorisés sur la RN 118

Légende

Sens de déviation :

- Nord → Sud
- Sud → Nord

Rue barrée à la circulation : ❌ — ❌